

<http://www.cpalb.fr/baisse-exceptionnelle-du-niveau-du-lac-du-bourget>



Date de mise en ligne : samedi 1er juillet 2017

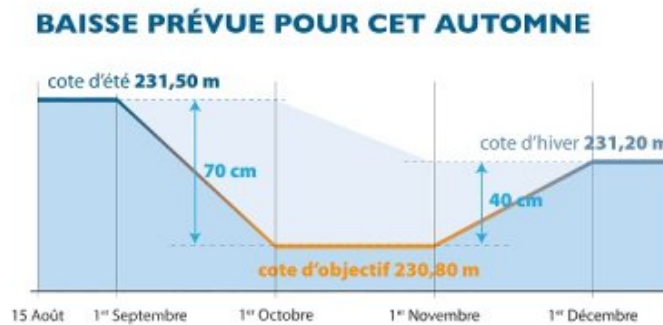
Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Baisse exceptionnelle du niveau du lac du Bourget

Du 1er septembre au 30 novembre 2017, le niveau du lac sera abaissé de 40 cm en-dessous de sa cote hivernale habituelle.

L'opération de baisse vise à effectuer un automne sur quatre la baisse programmée du niveau du lac selon la procédure suivante :

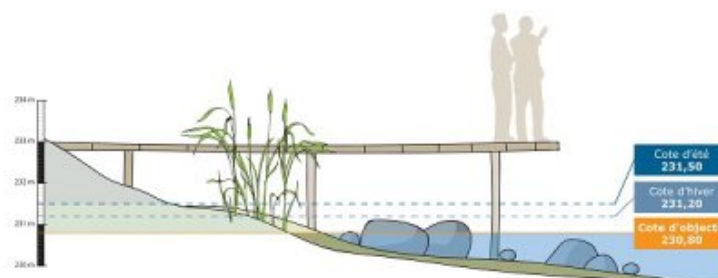


La baisse du niveau du lac s'effectuera un mois plus tôt, dès le 1^{er} septembre, et 40 cm plus bas que la cote d'hiver. Le lac sera maintenu à la cote d'objectif pendant tout le mois d'octobre et remontera en novembre à la cote d'hiver.

Baisse automnale 2017

Baisse du niveau d'eau de 70 cm (de 231,50m à 230,80m) durant le mois de septembre,
Maintien de la cote 230,80m (cote objectif) durant le mois d'octobre,
Remontée du niveau d'eau de 40 cm (de 230,80m à 231,20m) au gré des apports des affluents.

Pour comprendre l'incidence de cette baisse sur le lac par rapport à son fonctionnement habituel voici une esquisse en coupe depuis un ponton :



Esquisse en coupe depuis un ponton

Ces fluctuations permettront de :

soutenir la reproduction naturelle des roselières par exondation des rhizomes,
amplifier le rôle épurateur des roselières essentiel pour la décomposition de la matière organique et de la chaîne

Baisse exceptionnelle du niveau du lac du Bourget

carbonée (HAP, PCB, hydrocarbures).

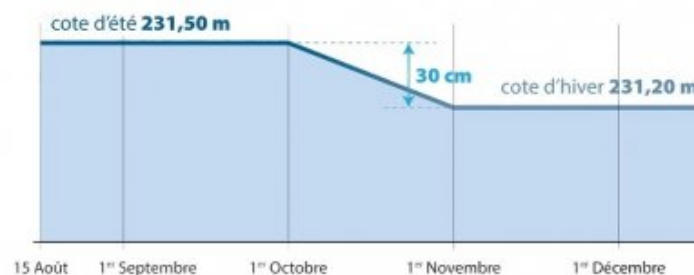
Régulation du lac

La question de la régulation du lac du Bourget s'est posée à l'occasion de l'aménagement hydroélectrique du Haut-Rhône, à la fin des années 70.

En dérivant une partie importante du débit du Rhône vers la future usine de Belley, l'aménagement allait engendrer une baisse du niveau du Rhône au débouché du canal de Savières, exutoire du lac. Un barrage a donc été construit au débouché du canal de manière à maintenir, en basses et moyenne eaux du fleuve, le niveau du lac du Bourget à une valeur acceptable.

C'est à l'issue de l'enquête publique, en 1977, qu'ont été arrêtées les consignes d'exploitation du barrage de Savières (1985). Depuis 1985, le niveau du lac du Bourget est donc régulé par le barrage de Savières avec une consigne d'exploitation comprenant 2 niveaux en dessous desquels le lac ne descend plus :

231,50m en été
231,20m le reste de l'année.



Depuis 1985, le niveau du lac est descendu chaque année de 30 cm du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre.

Niveaux du lac du Bourget

Cette régulation assure une accessibilité des ports et des plages pendant la période estivale mais a des conséquences sur les roselières des bords du lac.

En effet, ce faible marnage de 30 cm concentre les effets de houle et des flottants sur une même ligne de front, exposant ainsi les sédiments, supports des roselières, à davantage d'érosion, et les roseaux à des cisaillements de tiges par les flottants.

Le lac ne descend plus sous la cote 231,20m (contre 90 j/an avant), ce qui a 2 effets :

- les sédiments du proche rivage ne sont plus dépollués,
- les roseaux ne peuvent pas s'étendre par reproduction naturelle.

Sur les 50 ha de roselières existant en 1950, aujourd'hui il n'en reste que 26 ha, soit une baisse de la moitié des surfaces initiales.

Baisse exceptionnelle du niveau du lac du Bourget

Pourtant les roselières sont des zones de frai et de nurserie pour de nombreuses espèces animales, des zones d'abri et de nidification (oiseaux) et une zone d'épuration traitant la matière organique et les hydrocarbures essentielles au fonctionnement du lac.

Aujourd'hui, suite aux opérations d'assainissement entreprises depuis 15 ans l'amélioration de la qualité de l'eau est avérée. D'importants travaux de restauration des roselières ont également été entrepris (2 MEuros en 15 ans) notamment la pose de piquets pour lutter contre l'intrusion des bateaux.

L'opération spéciale de baisse du niveau du lac en automne est une action supplémentaire indispensable aux actions préalables de restauration et d'entretien des roselières.